Un audacieux malfaiteur. — Le correspondant du *Temps* à Berne, lui écrit :

« *Les journaux suisses annoncent l'arrestation à Alger* de l'assassin présumé du pasteur Ollier de Lille, tué l'été dernier sur la grande rote d'Interlaken à Thonne, au dessous de Beatenberg.

» *Il paraît que cette information prématurée n'était pas* exacte ; mais elle a servi au malfaiteur Koëgel qui, le crime accompli, a réassi à gagner la frontière, à entrer en France où il s'est engagé sous le faux nom de Kimpel.

» C'est sous ce nom qu'il a été embarqué à Marseille pour Oran et qu'il a été dirigé de là sur le dépôt de la légion. Averti qu'on le recherchait, il a disparu, désertant son corps, et on fait actuellement des recherches pour l'arrêter. Il n'aurait certainement pas déserté s'il ne se sentait pas coupable. Sa désertion est un nouvel indice très concluant.

» Cet individu est un dangereux malfaiteur qui a commis en Allemagne un crime perpétré dans les mêmes conditions que celui de Beatenberg. C'est cette circonstance qui avait attiré l'attention de la police bernoise.

» Le consulat d'Alger s'est occupé activement de cette affaire et tout porte à croire que le bandit tombera bientôt entre les mains des autorités. »

Arrestations à Mons en Barœul. — Lundi soir, M. Van Deemstorme, tisserand à Lille, rencontra route de Lannoy un jeune homme de 24 ans, Arthur Honoré, accompagné d'une certaine Gabrielle Merckx, âgée de 19 ans, avec qui il lia connaissance. Chemin faisant, les deux inconnus se jetèrent sur M. Van Deemstorme et après lui avoir asséné plusieurs coups de poing, lui enlevèrent sa montre; après quoi, ils prirent la fuite. Le joli couple a été arrêté mardi et écroué à la maison d'arrêt de Lille.

—La gendarmerie de Lille, après une battue nocturne faite dans les environs, a arrêté trois individus nommés Joseph Laneuve, âgé de 17 ans, rattacheur à Lille, Désiré Lietani, 19 ans, peigneur de lin sans domicile, et Pierre Gossens, 18 ans, peigneur de lin à Lille.

Ces trois jeunes garnements sont de dangereux repris de justice; ils ont été écroués à la maison d'arrêt.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 13 mars.* — Vols de liqueurs. — M. Clément, marchand rue de *la Balance* à Roubaix, s'était plaint d'un vol de liqueurs qui avait été commis dans sa boutique : une enquête permit de trouver les coupables, trois jeunes gens, Alfred Dendievel, 20 ans, journalier ; Joseph *Crispin*, 17 ans, journalier et Joseph Buxaut, 15 ans, sans profession : le premier est condamné à quarante jours, le second à deux mois; quant au troisième il est acquitté comme ayant agi sans discernement et est remis à ses parents.

La fraude. -- François Olieu, 49 ans, domestique à Menin, trois jours 500 francs d'amende. Julien Potteau, 42 ans, lisseur, à Roubaix, 32 jours de prison et 500 fr. d'amende. Louis Potteau, 35 ans, aussi à Roubaix, six jours et 500 francs d'amende.

PROCÈS DE PRESSE

ENTRE M. BAILLEUL ET M. DESCHAMPS

C'est au cours de l'audience de mercredi que venait le procès de diffamation intenté par M. Liévin Baillin, dit Bailleul, correspondant à Roubaix du *Réveil du Nord*, à M. Henri Deschamps, directeur du journal *Le Roubaisien.*

Avant l'audience

Dès l'heure de midi, M. Baillin et M. Deschamps sont déjà au Palais de Justice, attendant l'appel de la cause : le rôle ne comprend que quelques flagrants délits de minime importance ; il y a aux abords de la salle d'audience et dans le prétoire très peu de monde.

C'est Me Saison, du barreau de Boulogne, résidant à Calais, qui est chargé des intérêts de M. Bailleul. Il aura d'abord à donner lecture des articles du *Roubaisien* incriminés et à souligner les passages qu'il considère comme injurieux et diffamatoires pour son client.

Dans le numéro du *Roubaisien du 21 octobre 1894*, il sera relevé deux épithètes : l'un, formant le titre de l'article « Ephèbe morveux » l'autre « Bailleul-Macaque ».

Le 11 novembre sous la rubrique : «Elucubrations de Macaque», il est dit de Bailleul que ce dernier a autant d'égards pour la vérité que pour la syntaxe, que ce parasite collectivore est un infâme menteur et qu'il se soustrait à la responsabilité de ses calomnies.

Le 25 novembre, dans un article intitulé : « Un malotru », il est raconté de Bailleul qu'il a tenté de faire assommer des confrères de la presse; « n'est-ce pas lui, » ajoute-t-on, qui fait ce honteux métier dans la presse » locale ? lui un faussaire, ses confrères de la presse ont » tort d'accueillir ce sale individu : ils feraient bien de » ne pas frayer avec ce malveillant personnage... qu'ils » se détournent avec dégoût et avec mépris de cet indi- » vidu qui tombe sur le dos des Frères de la doctrine » chrétienne qui lui ont donné l'instruction. »

Dans le numéro du 2 décembre, il est énoncé le passage suivant : « Voilà le faussaire Macaque qui a envoyé » des gens pour se battre à sa place ! »

Le 9 décembre est d'abord commentée de nouveau cette dernière allégation; ensuite sous la rubrique : « *Coups de fausses cartes* » il est relevé ce passage qui fait allusion aux désordres produits à la réunion privée de « l'Union catholique » du *mois de mars* par des intrus ayant pénétré dans la salle à l'aide de fausses cartes :

« Nous vous accusons d'avoir agi en faussaires: nous » savons que si vous nous appeliez en correctionnelle, » la preuve ne serait pas permise, mais vous vous garderez » bien de nous faire un procès; car alors vous seriez » vous-même poursuivi par le Président de l'Union ca- » tholique qui a été victime de vos procédés de faus- » saire. »

En troisième lieu figure dans ce même numéro du 9 décembre l'entrefilet suivant : « Le faussaire Macaque » voudrait-il dire à quel vice rédhibitoire soigneusement » caché par lui il doit d'avoir été renvoyé de l'ar- » mée ? »

Telles sont les diverses énonciations qui ont été reproduites dans l'assignation et que Me Saison devra mettre sous les yeux du Tribunal.

Le conseil de M. Bailleul a, paraît-il, l'intention de soutenir que, quels que soient les écarts de langage qui ont trouvé place, à l'adresse de M. Deschamps, dans le journal le *Réveil du Nord* sous la signature de M. Bailleul, ils ne peuvent constituer une provocation, en raison du long intervalle qui s'est écoulé entre ces écrits et les attaques du *Roubaisien*, et dès lors qu'il n'y a pas d'excuse: que, en tous cas, aux termes de la loi de 1881, la diffamation n'est jamais excusable même par manière de réponse à d'autres diffamations, et que les injures seraient-elles excusables, les propos diffamatoires ne peuvent jamais l'être. Me Saison demandera 1.000 francs de dommages-intérêts et une insertion du jugement en tête du journal *Le Roubaisien* dans le numéro qui suivra la décision.

C'est Me Dubron, du barreau de Douai que M. Deschamps a choisi pour présenter sa défense, comme il l'a déjà fait dans de précédents procès.

Nous croyons savoir que le système de l'honorable maître consistera à appeler l'attention des juges sur ce point préliminaire: c'est que M. Bailleul, étant journaliste, ne doit pas s'attendre à des ménagements de la part de polémistes qu'il a lui-même pris à partie : il s'est lancé dans la lutte, il ne peut pas ne pas compter sur des horions.

C'est ainsi qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de s'entendre appeler « macaque » et « éphèbe morveux ». Assurément, ce n'est pas d'un style très élevé, mais M. Deschamps n'a fait que suivre la voie que lui a tracée sur ce point M. Bailleul pour se *faire comprendre* d'une certaine catégorie de lecteurs.

Il est certaines expressions relevées dans la citation auxquelles Me Dubron reconnaîtra le caractère injurieux; mais elles ne doivent pas, *suivant lui, être retenues*, parce que les autres injures de M. Bailleul, adressées préalablement, les ont suffisamment excusées.

Pour justifier l'article « Un malotru », le spirituel avocat rappellera la scène qui a donné lieu à cette sortie de M. Deschamps. C'était dans une réunion publique socialiste : M. Bailleul, en qualité de correspondant du *Réveil du Nord* était autour d'une table avec d'autres représentants de la presse locale. A un moment donné, un auditeur qui avait demandé la parole n'avait pas pu l'obtenir. C'est alors que l'un des reporters dit à voix basse, de manière à n'être entendu que de ses voisins : « Voilà comme ils entendent la liberté ! » Aussitôt Liévin Bailleul quitte la table, s'avance à la tribune et dénonce ses confrères de la presse aux auditeurs, dont quelques-uns ne manquent pas de faire payer son propos à ce journaliste, par des bourrades bien senties.

Me Dubron démontrera que le procédé de M. Bailleul est indigne et qu'il a été justement stigmatisé dans le journal de M. Deschamps.

Quant au reproche fait par M. Deschamps à M. Bailleul de laisser les autres se battre à sa place, Me Dubron tâchera d'établir que l'article très injurieux pour M. Deschamps et dont M. Polvent, le secrétaire de la rédaction du *Réveil du Nord*, a pris la responsabilité, en acceptant de se battre en duel avec le directeur du *Roubaisien*, que cet article, disons-nous, ne pouvait émaner que de M. Bailleul, déjà correspondant à ce moment, à Roubaix, du *Réveil du Nord*, et qui a d'ailleurs, à partir de cette *époque, signé tous ses articles de ses initiales.*

Enfin, le seul fait qui soit une véritable imputation, c'est-à-dire l'accusation articulée par M. Deschamps contre M. Bailleul d'avoir fabriqué de fausses cartes, pour entrer dans la salle Dominique, ne constitue pas une diffamation, au sens légal du mot, suivant ce que soutiendra l'honorable maître. — Car la seconde condition manque — à savoir : imputation d'un fait... *de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne attaquée.*

La diffamation n'existe qu'autant que le fait qu'on reproche à son adversaire d'avoir accompli est délictueux ou absolument répréhensible au point de vue de la morale ou de la probité.

Un individu qui, pour pénétrer dans une réunion privée d'adversaires, se procure des cartes par un moyen quelconque, même en faisant imprimer des cartes pareilles aux cartes authentiques, commet-il un délit ou même un acte qui entache sa considération? C'est discutable, dira Me Dubron ; c'est un procédé, une manœuvre plus ou moins délicate, tant qu'on voudra, mais rien de plus.

Donc, conclura l'avocat du prévenu, M. Deschamps n'a pas diffamé...

Me Dubron doit, paraît-il, terminer sa plaidoirie par la lecture d'une chanson que l'auteur intitule même antipatriotique et qui contient d'odieuses élucubrations contre la patrie et de perfides conseils contre les jeunes soldats incorporés ; et il tirera cette déduction.

Le Tribunal a d'un côté l'un de ceux qui préconisent, approuvent et répandent ces choses infâmes, et de l'autre l'un de ceux qui se sont mis à la tête d'un généreux mouvement pour protester contre ces criminelles clameurs et pour fustiger, comme ils le méritent, ces indignes sans patrie ! Le Tribunal jugera.

Nous savons aussi que Me Dubron se propose de produire plusieurs témoins qui doivent, par leurs déclarations, justifier de la bonne foi de M. Deschamps, dans le fait d'avoir dit de M. Bailleul qu'il avait fabriqué de fausses cartes.

Mais il est possible que le Tribunal se refuse à les entendre, étant donné que ces dépositions peuvent se rapporter à la vérité des faits incriminés, ce qui ne peut se produire.

L'audience

C'est vers une heure et demie que l'affaire Bailleul contre Deschamps est appelée.

Me Saison expose la demande de M. Bailleul.

M. Henri Deschamps est présent; il est assisté de Me Dubron, qui plaide pour lui.

La loi nous interdit de rendre compte des débats qui n'apprendraient d'ailleurs rien que nos lecteurs ne sachent déjà.

La cause est mise en délibéré.

Le jugement sera probablement rendu mercredi prochain.

L'audience est levée à trois heures et demie.

Tribunal de Commerce de Roubaix. — *Audience du mercredi 13 mars.* — L'épilogue d'une coopérative avortée. — MM. Diéval et Desurmont ont assigné devant le Tribunal de Commerce M. Olivier Branquart et consorts (pour employer le terme consacré) en remboursement d'une somme de 5,000 fr. avancée pour la fondation d'une coopérative.

M. Olivier Branquart déclare bien à la barre accepter pour lui seul la responsabilité de cette somme, qu'il affirme avoir employée dans l'intérêt de l'association, en y ajoutant même de son argent; mais les autres administrateurs ayant signé l'acte ont été assignés aussi comme solidairement responsables. Ces administrateurs se plaignent assez amèrement d'avoir été entraînés dans cette affaire. L'un d'eux dit même que M. Branquart lui a fait signer l'acte en l'assurant qu'il s'agissait d'une simple signature de complaisance : il ajoute que, comme trésorier de la coopérative, il avait réclamé la remise des 5000 fr. que M. Branquart détenait et dont il n'a rendu compte que six mois après.

L'affaire a été mise en délibéré.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du mercredi 13 mars.* — Une maison, située à Tourcoing, rue des Poutrains, 33, avec grand magasin, jardin et 6 ares 54 centiares de fonds de terrain. Mise à prix : 21.584 fr. Adjudicataire : Me Rombaut 21,750 fr.

Un service pour S. E. le Cardinal Desprez

A OSTRICOURT

Un service solennel a été célébré en *l'église d'Ostricourt* mardi, pour le repos de l'âme du plus illustre de ses enfants, l'Eminentissime cardinal Desprez, décédé archevêque de Toulouse, à l'âge de 88 ans.

M. le vicaire-général Carlier, ami particulier du cardinal, présidait la cérémonie, entouré d'un très-nombreux clergé, dans lequel on remarquait M. le chanoine Vallin et M. le chanoine Cadenne, curé de Raches, qui avait voulu, malgré ses 89 ans, venir rendre un hommage de respectueux et pieux souvenir à son grand et regretté condisciple.

L'église d'Ostricourt, si embellie par les largesses du vénéré prélat, était bondée de monde, et long fut le défilé des assistants qui vinrent recevoir des mains de M. l'abbé Dubois un souvenir mortuaire de leur bien cher compatriote. En tête du défilé marchait le colonel du 27e d'artillerie à Douai, M. Fromont, qui avait connu intimement le cardinal à Toulouse.

Après le service funèbre, la famille Desprez, les amis particuliers et le clergé se réunirent dans la vaste salle de la mairie, que M. le Maire avait gracieusement offerte pour la circonstance. Là, en présence du grand et magnifique portrait du cardinal, légué par disposition testamentaire à la commune d'Ostricourt, M. le vicaire-général Carlier, très ému, a communiqué son émotion à l'assistance en rappelant les vertus de celui que tous pleuraient.

Il a fait voir le jeune Desprez dans sa paroisse natale, dans ses études à Douai, au séminaire de Cambrai, excellent *par sa piété, son jugement, son* intelligence, son travail toujours couronné de succès. Il a montré le vicaire de la cathédrale, réalisant déjà par sa charité, son dévouement auprès des pestiférés, le rôle du Bon Pasteur ; puis, suivant le prêtre à Pont-à-Marcq, à Templeuve, dans l'établissement du décanat de Notre-Dame de Roubaix, il a exposé tout le bien produit par l'édification ou l'ornementation des églises, par le maintien de la discipline ecclésiastique, de l'ordre et de la dignité dans les cérémonies religieuses.

Enfin M. Carlier a représenté l'apôtre dans Mgr Desprez qui, par son affabilité, son zèle infatigable, la sagesse de son administration et toutes ses vertus apostoliques, avait gagné tous les cœurs et obligé l'admiration à l'île de la Réunion, à Limoges et à Toulouse.

« Il avait bien mérité la pourpre romaine, cet évêque d'une doctrine sûre et énergique, qui, après avoir parlé au Concile du Vatican sur l'infaillibilité pontificale, recevait ce compliment de Pie IX : « C'est bien, c'est bien, vous avez dit la bonne doctrine. »

Cette bonne doctrine, il la proclama lors des événements douloureux attentatoires à la liberté et à l'immunité de l'Eglise, au moment des décrets contre les religieux, de la loi scolaire, du service imposé aux ecclésiastiques. On peut dire du cardinal Desprez que, devenu le doyen des cardinaux de France et le vice-doyen du Sacré-Collège, il était vraiment à la tête de l'Eglise par sa foi, sa fermeté, sa charité, ses œuvres.

» Le cardinal Desprez n'a pas voulu d'oraison funèbre, a dit en terminant M. Carlier; mais toute sa vie si glorieuse pour l'Eglise, pour sa patrie, pour sa paroisse d'Ostricourt; l'unanimité des éloges qui s'élèvent à sa mémoire; la manifestation vraiment triomphale à l'occasion de ses funérailles à Toulouse; les hommages qui lui sont rendus par tous ses compatriotes attristés; tout cela est plus qu'une oraison funèbre, tout cela dit la perte immense irréparable, que l'Eglise et la France ont faite dans le très grand et très illustre cardinal Desprez.»

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **timbre caoutchouc** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable. — Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusqu'à **2 f. 50**, selon le genre. Initiales entrelacées **0 f. 50**.

Concerts et Spectacles

Roubaix. — *La Cæcilia Roubaisienne.* — La soirée offerte, lundi, chez M. Oscar Lefèbvre, rue de la Gare, par la *Cæcilia Roubaisienne* et la *Fanfare du Centre*, au bénéfice de M. Richard De Bœve, a obtenu un très légitime succès.

MM. E. Mignotte, Liégeois, De Bœve, Janssens, Nys, Paul Fournier et Bacqueville s'y sont fait applaudir vigoureusement. Mais le succès de la soirée a été pour notre sympathique confrère, M. Watteeuw, le spirituel *Brout teux* tourquennois,

Une opérette bouffe en un acte, *Les Deux Sourds*, dont le succès est toujours grand, a clôturé cette soirée inoubliable. Nos félicitations aux interprètes: MM. J. Bonte, A. Nys, J. Bettebière, J. Behagne et P. Smitz.

M. Nys a tenu le piano avec beaucoup d'autorité.

Une tombola a été tirée à l'issue du concert. Voici les numéros gagnants :

5571, 8738, 2553, 3363, 5226, 7747, 8406, 7361, 6997, 4866, 730, 9072, 2709, 9289, 3266, 4743, 439, 7346, 4785, 6844, 4024, 2292, 8400, 891, 2685, 6019, 4200, 8494, 9353, 1344, 7176, 1705, 8977, 5590, 734, 2283

Tourcoing. — « *La Grève des mineurs* », *drame en 5 actes du Dr Paret, à la Maison des Œuvres.* — L'annonce de la représentation de ce drame à la Maison des Œuvres de Tourcoing, 25, rue du Sentier, a été très bien accueillie, et les cachets s'enlèvent déjà avec rapidité.

Aussi conseillons-nous aux personnes désireuses d'assister à cette représentation de s'assurer immédiatement de leurs places, car il est à craindre que celles qui attendront les derniers jours ou même le milieu de la prochaine semaine, ne pourront plus trouver de cartes disponibles.

La presse belge est unanime pour faire l'éloge de cette œuvre qui a obtenu chez nos voisins un succès considérable.

Voici du reste des extraits de quelques journaux qui nous parviennent :

La *Feuille d'Ostende* : « Le drame a profondément touché les spectateurs. Nous sommes convaincus qu'il a fait du bien à tous. Aux ouvriers, il a laissé une impression de haine et de profonde aversion pour les infamies des meneurs socialistes.

» Aux bourgeois, à tous ceux qui appartiennent ou appartiendront un jour aux classes dirigeantes, il a présenté sous une forme palpable et fort émouvante le péril socialiste et le devoir de travailler à conjurer leur fait, aimer davantage l'ouvrier. »

Le *Courrier de la Meuse* : « La « Grève des Houilleurs » met en plein jour une vérité vérifiée par l'expérience quotidienne : à savoir, que des causes, petites en apparence, produisent souvent les effets les plus désastreux. Une première faute entraîne à une plus grande et conduit finalement à un abîme de maux.

» Le premier acte contient d'excellents conseils donnés indirectement aux ouvriers par les personnages en scène, et destinés à leur ouvrir les yeux sur les désastreuses conséquences des grèves. Cet acte s'adresse surtout à la raison. Le deuxième et le troisième, par contre, font vibrer les cordes les plus sensibles du cœur. De nobles sentiments y sont exprimés en un langage ému, et qui parfois se colore des couleurs les plus fraîchement poétiques, comme dans cette réponse de Pierre Berthié : « Le lierre ne quitte pas l'arbre qui l'enlace ! Si l'arbre tombe, il tombe avec lui : Si on l'arrache, il meurt aussi »

» Mais ce qu'il fallait surtout mettre en relief, c'est la pensée du drame, sa logique, son but élevé, ses enseignements patriotiques, sa grande moralité, l'exacte peinture des caractères qui, dans un ouvrage de cette espèce, est une condition nécessaire de réussite. »

Tourcoing. — *Patronage Saint-Joseph.* — Dimanche prochain, 17 mars, à 4 h. 3/4 très précises, la société dramatique donnera une soirée qui promet d'être fort intéressante. « Vildac », drame poignant en trois actes, et « Les aventures de la famille Jocrisse », petite comédie pleine d'à-propos, composent le programme.

Places réservées, 2 fr.; premières, 1 fr.; secondes, 0,50. On peut se procurer des cartes chez le concierge du patronage, rue de la Marlière.

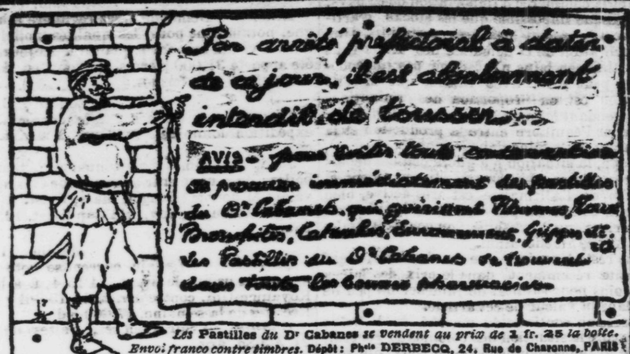

89364

Grand-Théâtre de Roubaix *(Hippodrome)*

JEUDI 14 MARS 1895

18e et Irrévocablement Dernière Représentation

— **Pour la première fois à Roubaix** —

◆ **WERTHER** ◆

Opéra dramatique en 4 actes et 5 tab. — Musique de J. Massene

LA POUPÉE DE NUREMBERG

Opéra comique en un acte —:— Musique d'Adam.

Etat-civil. — Roubaix. — *Déclarations de naissances du mardi 12 mars.* — Marie Debock, rue Delespaul 8. — Georges Motte, Grande-Rue 140. — Jean Verhaeghe, rue du Tilleul 285. — Joseph Baeyens, rue d'Italie 59. — Zulmée Depraeter, rue de Cohem maison Watteau. — Marie Masure, rue d'Antoing cour Orange 4. — Joseph Foulon, rue de Soubise cour Saint-Jean 24. — Valentine Devaere, rue de Tunis 50. — Céline Niffle, quai de Gravelines. — Marie Ménard, rue des Longues-Haies 253. — Maria Masurel, rue du Pile cour Hespel 1. — Alphonse Maeght, *rue de l'Ermitage cour Billaut* 22. — *Du 13.* — Adèle Defossez, rue Bernard cour Duquesnoy 8. — Henri Lemaire, rue du Progrès 30. — Clémence Desimpel, rue du Fort cour Saint-Pierre 3. — Henri Deboevre, rue Meyerbeer cour Delporte 2. — Alexandre Hache, rue de Beaumont cour Loridant 22. — Pierre Demeulenaere, *rue des Ogiers cour Dhalluin* 117. — Marie Sondan, rue Archimède 97. — Edmond Marissal, rue de l'Ommelet 192. — Léon Quevrain, rue de la Chapelle-Carrette 57. — *Déclarations de décès du 12.* — Cyrille Lehu, 5 ans, rue Franklin cour Cornille 3. — Auguste Bernard, 64 ans, rue du Nouveau-Monde 57. — Ferdinand Fournier, 84 ans, rue Archimède cour Pladys 7. — Louis Baudemont, 30 ans, rue de Lille 231. — Fernand Dapsens, 11 mois, Grande-Rue cour Holbecq 22. — Ursule Bourgois, 81 ans, Hospice Civil de Barbieux. — Rosine Aluin, 83 ans, chemin de la Makellerie maison Delemarle. — Louis Lefebvre, 78 ans, Hospice Civil. — Clovis Beuscart, 88 ans, Hospice Civil. — Célestin Vermeersch, 2 ans 1/2, rue des Filatures 56. — Marie Mullié, 62 ans, sentier du Beau-Chêne, cour Roussel 8. — *Du 13.* — Sylvie Pilate, 34 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Harlet, 25 ans, rue de Lille 11. — Albert François, 3 mois, rue de l'Alma fort Wattel 25. — *Fernand Baussart, 4 mois, rue Marceau* 67 — Madeleine Windels, 1 an, Hôtel-Dieu. — Séraphin Kelein, 60 ans, Hôtel-Dieu. — Flore Montignies, 73 ans, boulevard d'Armentières 74. — Alphonse Vanmeirhaeghe, 1 mois 21 jours, rue Meyerbeer.

Tourcoing. — Déclarations de naissances du *mardi 13 mars.* — Julia Lecoutre, rue de l'Epine. — Louise Courchelle, à la Croix-Rouge. — Estelle Lesaffre, à la Croix-Rouge. — Robert Joire, rue de Lille. — Louis Tetheka, rue du Bas-Pré. — Maurice Durot, rue du Brun-Pain. — Valentine Cappelle, rue Frémaux. — Marcel Delrue, rue des Carliers. — *Déclarations de décès.* — Amélie Berth, 12 jours, rue Delhaye 29. — Irma Lecomte, 24 ans, fileur, rue Jombart-Cospain. — Séraphine Becq, 1 mois, rue de Moscou.

Ecole des Sciences Sociales et Politiques

DE LILLE

Cours de sociologie professé par M. le chanoine Didiot

11e leçon

M. Didiot a, dans *l'étude de la société, adopté une méthode* originale qu'il a qualifiée de « méthode des causes ». Ayant terminé ce qui concerne la cause essentielle, il en arrive à la cause matérielle, c'est-à-dire aux sources de la société. Il distingue les sources immédiates résultant de la nature humaine, et la source médiate ou première qui est Dieu.

1° *Sources immédiates de la société.* — Elles sont négatives ou positives.

Les sources négatives découlent des imperfections de la nature humaine, qui réclament l'existence de la société. — L'homme individuel ayant une sphère d'action, des moyens d'action, une durée d'action très limités, est incapable de se procurer et de procurer aux autres tout l'honneur, toute l'utilité, tout le plaisir dont il a l'idée claire et le désir ardent. La société est pour l'homme l'unique moyen d'atteindre ce bien pour lui-même et pour autrui ; elle est un complément nécessaire de son individualité, si bien qu'Aristote a pu dire avec raison : « Pour vivre en dehors de la société, il faut être un Dieu ou une brute ».

Les sources immédiates positives résultent de nos instincts sociaux.

1° La sociabilité humaine est l'application de la loi universelle en vertu de laquelle tous les êtres créés *tendent à reconstituer l'unité divine dans l'image que Dieu* a voulu en établir par la création. Dans le monde physique, tout obéit à l'attraction et tend à la cristallisation. Cette tendance à l'unité se manifeste également dans le règne végétal. La plupart des animaux vivent en société ou, au moins, se rassemblent périodiquement. Enfin l'homme, du berceau à la tombe, est instinctivement poussé à la vie sociale.

2° La sociabilité humaine est le résultat de l'exercice normal de nos facultés. L'intelligence, quand elle est droite, est constamment portée à apprendre des autres et aux autres. La droite volonté, celle que n'égare pas l'égoïsme, porte à se réjouir du bien d'autrui et à imiter en soi-même ce qu'il y a de bien chez les autres.

3° L'isolement, contraire à nos instincts de sociabilité, n'est légitime que dans deux hypothèses : 1° quand il est plus utile à la société ; tel est le cas de ceux qui renoncent au monde pour se consacrer à la vie religieuse, à la prière et à l'étude — 2° Quand il est infligé à titre de peine ou comme mesure protectrice ; tel est le cas de l'emprisonnement des condamnés, du bannissement des individus dangereux, etc.

2° *Source médiate et première de la société.* — Les perfections qui poussent l'homme à la vie sociale ont été créées par Dieu ; les imperfections qui nous obligent à vivre en société ont été calculées par lui. Dieu est donc la source première et naturelle de toutes les sociétés.

A. F.

BELGIQUE

Au Sénat. — La discussion du budget de la guerre a continué mercredi au Sénat. Un grand nombre de discours ont été prononcés. Ils ont roulé principalement sur la question du service personnel. Ils n'ont révélé, d'ailleurs, ni une opinion ni un argument nouveau à ce sujet.

A la Chambre. — Au début de la séance de mercredi, lecture a été donnée de deux projets de loi ayant pour but de permettre le vote, la sanction et la promulgation des lois en flamands comme en français et de rendre les deux textes également officiels.

M. Coremans a développé en français et en flamand le projet qu'il avait signé. Ce discours a donné lieu à quelques observations de MM. Nyssens et Helleputte.

La loi électorale communale. — La section centrale chargée d'examiner la loi électorale communale s'est réunie mercredi matin à dix heures. Elle a voté l'article premier et le 1° de l'article 2, âge de 30 ans et domicile de 3 ans. M. Beernaert, qui s'est abstenu, s'est prononcé pour le domicile de 2 ans.

On a décidé que la naturalisation ordinaire suffirait pour obtenir le droit de vote, en réunissant, bien entendu, les autres conditions.

On a repoussé la proposition Lorand relative à l'électorat communal.

M. Jeanne a voté contre toutes les propositions, excepté celle de M. Lorand.

Les maîtres de carrières du Tournaisis au ministère. — M. Henri Duquesne, député de Tournai, a présenté mercredi aux ministres des travaux publics et des finances les maîtres de carrières du bassin du Tournaisis, qui ont sollicité du gouvernement des grands travaux publics.

Ces messieurs ont reçu un très bon accueil auprès des ministres. Il résulte de l'entrevue que les grands travaux réclamés seront bientôt décrétés.

Fédération des Associations et Cercles catholiques — La réunion des Associations et des Cercles catholiques, qui aura lieu cette année à Tournai, a été fixée aux 18 et 19 mai.

Une campagne socialiste. — La gauche socialiste s'est réunie mercredi à 10 heures. Il a été décidé que ses membres se mettraient à la disposition des organisateurs du mouvement gréviste, afin de pouvoir organiser, dans tout le pays, un mouvement insurrectionnel.

Mouscron. — *Trois tentatives de vol.* — Dans la nuit de mardi à mercredi, trois tentatives de vol ont été commises à Mouscron. Les voleurs ont tenté de s'introduire chez M. Pierre Lesaffre, boutiquier au hameau du Couët, chez les époux Jacquart-Hoorens, boutiquiers au Christ, et chez les époux Dujardin-Vandenbussche, marchands de chaussures au hameau de la Marlière. La police a ouvert une enquête.

Courtrai. — Tribunal correctionnel. — Audience du 13 mars. — *Voies de fait envers un commissaire de police.* — Le 17 février dernier, un vagabond, Joseph Henderyck, ancien affilié de la célèbre bande « Patrague » de Pâturages, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Courtrai pour mendicité à l'aide de menaces. A l'audience, Henderyck trompant la surveillance des gendarmes préposés à sa garde, quitta le banc des prévenus et porta un formidable coup de poing à M. Deroek, commissaire de police à Mouscron, qu'il atteignit à l'œil. Le magistrat venait précisément de déposer contre lui.

Henderyck, les mains liées cette fois, a comparu de nouveau mercredi matin devant le tribunal correctionnel de *Courtrai* pour les faits que nous venons de relater. Il a été condamné à 6 mois de prison et 50 francs d'amende.

PAUVRE GARÇON !

OU LA VIE PAS DROLE

— Y a qu'à moi que ça arrive, ces machines-là ! Mon respect bien connu pour la vérité m'oblige à confirmer l'exactitude du dire de mon ami.

Véritablement, il n'y a qu'à lui que ça arrive, ces machines-là !

Des catastrophes ? Non, *pas des catastrophes* ; mais un bombardement sans cesse ni trêve de petites mistoufles comiques, pittoresques et jusqu'alors invues.

Il a fini par en prendre son parti, le pauvre mésaventurier, et lui-même nous conte ses plus récentes histoires avec un bon sourire ahuri, mais résigné.

— Y a qu'à moi que ça arrive, ces machines-là ! conclut-il sagement.

Ça m'est toujours une bonne fortune de le rencontrer, certain que ma soif de nouveau trouvera son compte — un peu cruel, peut-être — au récit d'infortunes inédites.

— Quoi de nouveau, mon vieux ? fais je hypocritement. Toujours content ?

— Content ?... Tu te moques de moi, dis ? Content !... Enfin, *je me fais une raison !* Et toi ?

— Parfaitement heureux, merci, plus heureux même que je mérite.

— Ça ne se mérite pas, le bonheur... malheureusement !... Car ça commencerait bien à être mon tour.

— Encore embêté ?

— Bien sûr !... Imagine-toi que j'ai couché au poste lundi dernier.

— Couché au poste, toi ? le plus tranquille des hommes !

— Parfaitement ! Moi, le plus tranquille des hommes !... j'ai couché au poste !

Et pour quelle cause ?

— Pour cause de soûlographie.

— Pour cause de soûlagraphie, toi ? Le plus sobre des hommes !

— Parfaitement ! Moi, le plus sobre des hommes ! Couché au *poste* !... *Pour cause de soûlographie* !

— Mais enfin...

— Oh ! ça n'est pas bien compliqué, va !... Lundi dernier je rencontre rue Royale, vers six heures, Cap (Martin), le cousin du Captain. Il me fait entrer à l'*Irish Bar* et commande un *ginsoda*. Moi, qui ai la profonde horreur de toutes ces inventions anglo-saxonnes, je demande un simple vermout-cassis... Une heure après j'étais couché, ivre-mort, au poste de l'Opéra.

— Ivre-mort ? Avec un vermout-cassis ?

— Parfaitement !... Y a qu'à moi que ça arrive, ces machines-là ! Voici ce qui s'était passé ; tu sais que chez Reynolds on sert le vin dans de grandes carafes qu'on pose devant le client... Moi, prenant ça pour de l'eau, j'ai gorgé mon vermout de ce spiritueux.

— Tu ne t'es pas aperçu en buvant ?

— Si... Je me disais : Voilà un vermout-cassis qui a un drôle de goût !... Ça doit être un vermout-cassis américain !... Tu vois ça d'ici !... En sortant je me suis mis à sauter sur les bancs du boulevard, à embrasser les bonnes femmes dans les kiosques à journaux et à raconter aux sergots que j'avais connu Félix Faure à la tête d'une maison bizarre de Châtellerault ! Tu devines bien qu'à ce train je n'ai pas moisi à un libre !

— Mon pauvre vieux !

— Y a qu'à moi que ça arrive, ces machines là !... Et la semaine dernière donc !

— Quoi encore ?

— Je me commande un complet chez un petit tailleur qu'on m'avait recommandé... Un complet à carreaux épatant ! J'étrenne mon costume par une pluie torrentielle, sans parapluie, bien entendu (*y a qu'à moi que ça arrive, ces machines-là !*) Bon ! je vais me sécher à la Bibliothèque nationale, près d'un poêle. Voilà-t-il pas que mon complet, en séchant, se rétrécit, se rétrécit, au point que je semblais m'être vêtu avec le costume volé d'un petit garçon d'une douzaine d'années !

— Ça, ça peut arriver à tout le monde.

— Oui, mais ce qui ne peut arriver qu'à moi, c'est le raisonnement que m'a tenu le tailleur quand je suis allé lui faire des reproches. Comme cet industriel le prenait de haut, assurant que les *water proofs* n'étaient pas sa spécialité et que, moi, je lui disais simplement en souriant : « Pardon, monsieur, votre marchandise a perdu, sous l'averse, environ vingt pour cent de sa superficie, il serait de toute justice que vous tinssiez compte de cet incontestable déchet. » Il me répondit, avec un toupet d'enfer : « Pardon, monsieur, si ma marchandise, au lieu de rétrécir, s'était allongée et élargie, seriez-vous venu de votre plein gré, m'apporter une somme proportionnelle et supplémentaire ? » Qu'est-ce que tu veux objecter à ça ?

— Rien, mon pauvre ami.

— Je te le disais bien mon vieux y a qu'à moi que ça arrive, ces machines-là !

— Et du côté du cœur, au moins, es-tu plus heureux ?

— Ah ! oui, parlons-en, il est chouette, mon cœur !... Jeudi dernier je vais dîner dans la famille Crauk, et je tombe éperdument amoureux d'Odile, l'aînée des jeunes filles...

— Je la connais, la petite Crauk (Odile), charmante !

— Eperdument amoureux ! Le lendemain je la rencontre dans une soirée et je lui annonce ma visite pour le lendemain. Elle semble un peu étonnée et me demande la cause de cette démarche... Tu sais comme on est bête quand on est très amoureux ?

— Je sais.

— Alors je lui dis : « Mademoiselle, c'est que j'ai laissé quelque chose chez vous. — Quoi donc ? demanda-t-elle. — Mon cœur !... » Ça n'était pas, évidemment, très spirituel, mais quand on est sincère...

— Et que t'a-t-elle répondu ?

— Jamais tu ne t'en douterais, et si froidement : « Monsieur, a-t-elle dit, je n'ai pas trouvé l'objet dont vous parlez, mais ce soir, en rentrant, je dirai à la bonne de regarder... *Il est peut être dans les balayures !* »

— Mon pauvre garçon !

— Y a qu'à moi que ça arrive, ces machines-là !

Alphonse Allais.

LES COMBATS DE COQS

Le 6e grand concours international de coqs à Roubaix

5.250 francs de prix

C'est dimanche prochain 17 mars 1895 qu'aura lieu chez M. Fleury Florin, 22, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, le 6e grand concours international de coqs; ce concours auquel prendront part 36 sociétés françaises et belges, promet d'être très intéressant: des coqs d'une grande valeur sont réservés depuis longtemps pour affronter le combat. Voici les noms des sociétés engagées :

Sociétés : Beaurepaire, Roubaix; Louis Lampe, Estaimbourg; les Sans-Peur, Roubaix; l'Elevage de la Drève, Tournai; le Coq Gaulois, Lille; le Filet Bleu, Deerlyck; Lughien Gosse, de Gorre (P.-de-C.); les Amis réunis, Cortemarcq; les Amis réunis de l'Ours, Roubaix; les Six, Warcoing; le Bon Vivant, Roubaix; les Deux, Marcke.

Danhier, Wallers; les Amis réunis, Erneghem; les Brise-tout Roubaix; la Patte de guerre Luingne; les Amis réunis, Pérenchies; l'Aile cassée, Eyne; Maréchal de Coyghem, Roubaix; Félix Salembier Belleghem; les Amis réunis, Halluin; A. Ravalinghien, Dottignies; E. Gressier, Saint-Amand-les-Eaux; l'Avenir Saint-Genois; les Becs crochus, Fournes; le Café français, Aelbèke; les Vrais amateurs, Halluin; les Bouchers, Estampuis; les Deux, Lille; Félix Dheygère, Courtrai; E. Bénaux, Armentières; la Patte cassée, Emelghem; Louis Grau, Tourcoing; Em Carpentier, Avelghem; les Ambulants, Halluin; Union Franco-Belge: soit pour ce concours dix-neuf sociétés françaises et dix-sept belges.

Comme chacun peut en juger par la valeur des sociétés combattantes, la lutte sera sérieuse et intéressante pour se disputer les 5.250 francs que les gagnants auront à se partager; le 1er prix 1.000 fr., le 2e 700 fr., le 3e 500 fr., le 4e 400 fr., plus 4 prix de 225 fr. chacun et 9 autres de 150 fr. chacun.

Le tirage au sort aura lieu publiquement dans une des salles de l'établissement, à 9 heures du matin, et sera affiché dans la salle ; le concours commencera à 10 heures précises aussitôt le premier tour terminé, il y aura un arrêt afin que chacun puisse se restaurer. Des cartes pour les places numérotées, sans augmentation de prix, sont à la disposition des amateurs, chez M. Fleury Florin, 22, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix ; Henri Noppe, estaminet du « Bon Vivant, » rue des Champs, à Roubaix ; Charles Béart, cafetier, 24, rue de la Gare, Tourcoing ; et chez M. Théophile Libbrecth, cafetier, en face la Gare, à Mouscron.

Le comité du concours engage les amateurs à se munir de leur carte à l'avance afin d'éviter l'encombrement de la dernière heure; les portes de la salle seront ouvertes au public à 9 heures 1/2.

On peut se procurer le règlement du jeu de coqs au local, chez M. Fleury Florin, à Roubaix.

N. B. — Il se jouera au Grand parc le lundi 18 mars (lendemain du concours) une partie qui gagne 3/5 pour 500 fr. contre la grande société Les Bouchers de Tournai. On y battra 7 paires. Mise au parc à 4 heures.

Pour le Comité: Alph. Vaissier.

— Le dimanche 24 mars, rendage à l'Ours de Roubaix de la partie de Saint-Amand-les-Eaux.

Roubaix. — Le lundi de la Mi-Carême, rendage chez Henri Debeuf (à la Broche de bois), contre la société « Les oreilles blanches », établie chez Delmarle. Mise au parc à 4 heures 1/2.

Bondues. — Dimanche prochain 17 courant, attaque chez M. Salembier, estaminet du Petit Bondues, contre le Purgatoire ; mise au parc à 5 heures.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Dimanche 17 mars aura lieu une vente de pigeons voyageurs chez M. Louis Deplechin, rue des Fossés, de 9 heures à 4 heures, par suite du décès de M. Hippolyte Petit, membre de la société les Visiteurs du Globe. 90991

Wattrelos. — La commission de la Fédération colombophile wattrelosienne « l'Egalité » prévient les fédérés que la réunion devant avoir lieu le dimanche 17 courant chez M. Henri Haustraete, rue de l'Industrie, se fera de six à sept heures du soir. — Présence indispensable.

— La société colombophile « l'Hirondelle » établie chez M. Désiré Houttemanne, Place, informe les amateurs qu'à partir du 14 avril jusque fin saison, elle fera les essais ci-après :

Tous les dimanches matins : Seclin, mise en panier chez M. Depraetere. — Tous les lundis soirs : Arras et tous les mercredis soirs : Albert, mise en panier chez M. H. Barbieux, Saint-Liévin, et chez M. Désiré Houttemanne. — Les essais d'Arras et Albert seront convoyés.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Wattrelos. — Voici le résultat du premier dimanche du jeu de boule à la platine de 600 francs de chez le sieur Hallumiez, cabaretier à la « Tour Eiffel », rue Saint-Joseph. Première prime 15 francs 28 points, Scalbert de Tourcoing; deuxième prime 10 francs 24 points, Vreck Wattrelos; troisième prime 10 francs, Lernste Wattrelos. Il y a eu dix 9, quatre 5 au rebattage. Continuation du jeu dimanche prochain 17 mars 1895

CHOSES ET AUTRES

Simple question sollicitant une réponse :

Pourquoi appelle-t-on briques réfractaires celles qui vont au feu, et conscrits refractaires ceux qui n'y vont pas ?

***

Rendant visite à un de nos illustres naturalistes, Champoireau trouve le savant en train de faire, avec une lame tranchante, des incisions dans le cadavre d'un ophidien de taille gigantesque.

— Tiens !... s'exclame-t-il, je ne vous savais pas sculpteur sur boa!

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing

Séances des 10 et 11 mars

Désignation des caisses		Versements nomb	Versements sommes	Remboursements nomb	Remboursements sommes
Tourcoing	dim...	198	25 283 ..	124	21.106 20
	lundi..	120	34.908 ..	73	19.112 29
Blanc-Seau		7	2 050 ..	5	327 ..
Croix-Rouge		15	1 778 .	4	606 65
Halluin		3	1 020 ..	9	2.895 54
Linselles		8	5.705 ..	24	9 458 10
Roncq		8	5.278 ..	7	1.652 03
Bondues		5	1.894 ..	5	417 .
Bousbecque		3	225 .	»	.. ..
Neuville		5	2.141 ..	6	1.242 93
Mouveaux		5	1.000 .	3	294 .
TOTAL		377	81 262 ..	260	57 111 84

Jours et heures des séances. — A Tourcoing : Le Dimanche de 9 h. 1/2 à midi. Le lundi de 5 à 6 h. 1/2. — Bureaux auxiliaires; — Au Blanc-Seau: de 8 h. à 9 h. 1/2 — A la Croix-Rouge : de 9 h. à 10 h. — Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le Dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier, L. Leduc.

Theatre de Roubaix (situé rues Archimède et Richard-Lenoir). Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 14 mars. Au bénéfice de M. Henri Couvreur, comique marqué. — **L'Etudiant Pauvre,** opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux. — Le spectacle commencera par : **La Pluie et le Beau temps,** comédie en 1 acte.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie locale et régionale. — *Pierre Le Monnier*, voyageur lillois du XVIIe siècle, par L. Quarré-Reybourbon. (Paris, imprimerie nationale, MDCCCXCIV).

Voici encore une de ces plaquettes dont la collection intégrale, si elle existait, serait d'un prix inestimable pour la bibliographie locale et régionale; mais le malheur est qu'il y a souvent grandes difficultés à se les procurer et facilités non moins grandes, quand on les a, de les égarer ou de les perdre. Signalons du moins celle-là aux amateurs; elle est courte, mais substantielle, selon la coutume de l'auteur, aussi modeste que consciencieux, double qualité qui se fait de plus en plus rare, non seulement parmi les professionnels, mais encore parmi les volontaires de la plume.

M. Quarré-Reybourbon, qui nous avait déjà fait connaître Pascal-Joseph Gosselin, géographe lillois et Gilbert de Lannoy, nous présente aujourd'hui Pierre le Monnier, né en 1552 à Mons-en-Pévèle, archéologue, épigraphiste et *calligraphe* distingué ; je retiens à dessein ce dernier qualificatif parce que Pierre le Monnier y attachait et en tirait grand honneur, et un peu aussi pour protester contre le parfait dédain, le mépris même, professé aujourd'hui pour cet art, bon, semblerait-il, pour les maîtres d'école... cela soit dit sans malveillance spéciale à l'endroit de messieurs les médecins qui, peut-être, pourraient se croire visés. A ce sujet, le début de la brochure nous donne une indication piquante :

« En 1582, il reçut un don de six livres pour aucuns *devoirs de rhétorique et plaisanteries par lui faites à la* venue de son Altesse Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas. En 1613-1614, soixante livres lui furent octroyées pour avoir écrit sur vélin, en lettres naturelles, *romaines* et bâtardes, les fondations faites par M. l'aumônier Hangouart et par Mathieu Maurice. »

Six livres pour le poète-rhétoricien et dix livres pour le copiste, ce n'est peut-être pas la due proportion; mais où la perfection fut-elle jamais ?

Ce calligraphe émérite, race généralement sédentaire, se prit tout de même sur le tard de la passion des voyages, et, à l'âge de cinquante-sept ans, il partit pour l'Italie. Ce voyage, effectué dans les années 1609 et 1610 se trouve relaté dans un ouvrage qu'il serait on ne peut plus malaisé de se procurer, et c'est pourquoi M. Quarré-Reybourbon, qui le possède — que ne possède-t-il pas ? — nous rend un appréciable service en nous l'analysant. Sa brochure est, à ce titre, une véritable curiosité.

Dutrichon.

Entre Patrons et Ouvriers, études économiques et théologiques, par A. Onclair, prêtre, membre de la Société d'Economie politique et sociale de Paris. Téqui, éditeur, 33, rue du Cherche-Midi, Paris. Prix : 2 francs.

Il serait difficile de donner un résumé fidèle du nouvel ouvrage de M. Onclair. Tout y est si substantiel, si solidement coordonné, qu'il n'est guère possible que d'indiquer les divers sujets abordés. Cette énumération, d'ailleurs, suffira à montrer l'importance capitale de ce travail, et la nécessité pour tous ceux qui se préoccupent de ces graves problèmes, non seulement de le lire, mais de l'étudier.

C'est la question du *salaire qui fait l'objet de la première étude.* Jamais, croyons-nous, monographie aussi complète et aussi serrée n'a été écrite. Le salaire est tout d'abord envisagé comme *contrat*, comme « prix convenu entre le patron et l'ouvrier en échange du travail fait ou à faire par le second pour le service du premier ». Le salaire est envisagé ensuite comme *rétribution*, ce qui amène l'auteur à traiter la question du *juste salaire*. Il nous montre ensuite les socialistes aux prises avec les économistes utilitaires sur cette question brûlante, et il examinera plus loin ce litige par rapport à la *justice* des salaires.

Dans son chapitre III, M. Onclair démontre que la distinction sociale des patrons et des ouvriers est logique, rationnelle et fondée sur la nature des choses.

Le chapitre IV nous donne le pour et contre en matière de coalitions de syndicats entre ouvriers et patrons: En théorie, ces coalitions sont justes. En fait, c'est une question délicate, maintes fois résolue négativement. Les meilleurs syndicats seront ceux qui resteront libres et ouverts, mixtes et chrétiens. L'expérience prouve que les syndicats non chrétiens deviennent inévitablement socialistes.

La grève, qui est souvent la vraie sanction efficace de la coalition ouvrière? M. Onclair en étudie le droit dans un dernier chapitre. « La grève considérée en elle-même est l'exercice d'une liberté honnête et basée sur le droit *naturel, licite, par conséquent, et qui ne peut être supprimé que par une loi...* L'Etat a le droit incontestable d'intervenir pour punir les abus qui accompagnent les grèves; il peut même suspendre l'usage du droit de grève et le supprimer par une loi spéciale quand il dégénère en menace manifeste contre le droit social. Bien plus, l'Etat doit chercher et sanctionner un moyen à l'aide duquel les droits des ouvriers et des patrons étant saufs, les terribles inconvénients des grèves pourraient être évités. »

39687d

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 1981 du 16 mars 1895. — Gravures : Départements : Alpes-Maritimes : Résidence de S. M. la Reine Victoria, à Saint-Cimiez. — Les rochers de Saint-Cimiez. — Lot-et-Garonne : L'industrie des Prunes. — Maroc : Les têtes des Rhamnas, accrochées à la porte brûlée (Bab M' Haroug), à Fez. — Etudes illustrées : Masques et faux nez. — Portraits (Nécrologie) : M. le duc de Noailles. — M. Armand Dumaresq. — Césare Cantu. — Beaux-Arts : La main chaude, tableau de M. Roybet. — Cuba : La Révolution Cubaine : Théâtre des événements et portraits des principaux chefs de l'insurrection. — Paris : Le Printemps de 1795. — Les banquises de glace sur les berges de la Seine, aux environs de Paris.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Autour de la vélocipédie, par F. de Villemont. — Masques et faux nez, par Guy Tomel. — Le Sport, par Archiduc. — Résidence le souverain : Cimiez, par Philippe Casimir. — La révolution à Cuba, par F. Duval. — Les prunes, par A. Pujol. — Explications des gravures, échecs, récréations, rébus, revue comique, bibliographie, science amusante, etc. — Nouvelle : L'histoire universelle, par M. Hinzelin. — En supplément : Les Gamineries de M. Triomphant, roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Balluriau. — Le numéro : 50 centimes.

39686d

MAISON DU TAPIS

7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

LINOLÉUM

MOQUETTES

Bouclées et Jacquard

CARPETTES

toutes tailles

TAPIS DE TABLES, TENTURES

Assortiments considérables. Prix de fabrique

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

38126

GOFFIN et GABEREL

48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Plafonnage

Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique

ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES

en acier et béton de ciment

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

MÉDECINE *Maladies de la Gorge de la Voix et de la Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage de **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50;** Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

L. AUDBOURG & Cie

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison **L. AUDBOURG & Cie**, *fondée en* **1878**, se charge de l'**AFFICHAGE** de toute nature ainsi que de la **DISTRIBUTION** des **IMPRIMÉS** pour Paris, la Province et l'Etranger. Cette maison de 1er ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile ; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser a **M. DUEZ**, Directeur

4, Rue Ste-Anne (*Avenue de l'Opéra*) Paris.

75396

PILULES CLÉRAMBOURG. 60 centimes, dans toutes pharmacies. 90896 - 39674

Les succès déjà anciens et toujours soutenus du *Sirop de Raiford iodé de Grimault et Cie* lui ont suscité des imitateurs qui se contentent d'une simple addition d'iode au sirop antiscorbutique et le donnent le plus souvent à la place du *Sirop de Grimault et Cie*; un pareil mélange ne saurait remplacer ce bon médicament qui contient seul l'iode végétabilisé et qui a une action curative certaine contre les rougeurs du visage, des paupières, les gonflements des glandes du cou, les gourmes, les boutons du corps ou du visage, signes indéniables du lymphatisme. 39673d

GUÉRISON

RADICALE des Maladies Secrètes

et des maladies de la **PEAU** Dartres, Eczémas, Ulcères variqueux

Consultations tous les jours, de 9 h. à 5 h., par

M. VANDENDRIESSCHE

médecin spécialiste

LILLE, 6, Rue de Puébla, 6, LILLE

POMMADE ANTIHERPÉTIQUE

La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons.

2 fr. 35 le pot; 2.50 par mandat-poste 83833